

Levallois Perret, Septembre 2025

## LETTRE D'INFORMATION A L'ATTENTION DES PHARMACIENS

Objet: Rupture de la spécialité ZYPADHERA 210 mg, poudre et solvant pour suspension injectable à libération prolongée (Olanzapine)- mise à disposition transitoire et exceptionnelle de la spécialité Zypadhera 210 mg powder and solvent for prolonged release suspension for injection (olanzapine), destinée initialement au marché anglais.

Madame, Monsieur,

Dans le contexte de la rupture de la spécialité ZYPADHERA 210 mg sur le marché français, CHEPLAPHARM FRANCE, en accord avec l'ANSM, met à disposition à titre exceptionnel et transitoire, des unités de la spécialité Zypadhera 210 mg powder and solvent for prolonged release suspension for injection (olanzapine), destinée initialement au marché anglais.

Numéro de lot	Date d'expiration	Information sur la langue du conditionnement	
25B004	06/2026	Etui étiquette et notice rédigés anglais	

Le produit est identique dans sa composition et répond aux spécifications actuellement enregistrées dans l'UE, à l'exception de :

- Absence de sérialisation.
- Absence de pictogrammes grossesse et conduite :



femme en âge de procréer, et sans contraception efficace, ou la femme enceinte, sauf en l'absence d'alternative thérapeutique

Grossesse Aucune étude contrôlée spécifique n'a été réalisée chez la femme enceinte. Les patientes doivent être averties de la nécessité d'informer leur médecin de toute grossesse ou désir de grossesse au cours du traitement par l'olanzapine. Cependant, l'expérience chez la femme étant limitée, l'olanzapine ne doit être administrée pendant la grossesse que si les bénéfices potentiels justifient les risques fœtaux potentiels. Les nouveau-nés exposés aux antipsychotiques (dont olanzapine) pendant le troisième trimestre de la grossesse, présentent un risque de réactions indésirables incluant des symptômes extrapyramidaux et/ou des symptômes de sevrage, pouvant varier en terme de sévérité et de durée après l'accouchement. Les réactions suivantes ont été rapportées : agitation, hypertonie, hypotonie, tremblements, somnolence, détresse respiratoire, trouble de l'alimentation. En conséquence, les nouveau-nés doivent être étroitement surveillés.



Attention, danger: ne pas conduire Pour la reprise de la conduite, demandez

Les effets sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines n'ont pas été étudiés. En raison du risque de somnolence et de vertiges, les patients doivent être avertis de ce risque lors de l'utilisation de machines, y compris la conduite de véhicules à moteur.

Il faut indiquer aux patients qu'ils ne doivent pas conduire ou utiliser de machines pour le restant de la journée après chaque injection en raison de la possibilité de survenue d'un syndrome post-injection entraînant des symptômes compatibles avec un surdosage en olanzapine (voir rubrique



CHEPLAPHARM France \_ 105 rue Anatole France \_ F-92300 Levallois-Perret

Une notice en français accompagne ce présent courrier et la boite en anglais.

Nous vous précisons que CHEPLAPHARM France prend en charge l'exploitation de cette spécialité importée notamment en ce qui concerne l'information médicale, la pharmacovigilance et les réclamations qualités éventuelles.

Nous vous rappelons que ZypAdhera fait l'objet de Mesures Additionnelles de Réduction du risque. Ces documents sont disponibles sur le site ANSM : <a href="https://ansm.sante.fr/tableau-marr/olanzapine">https://ansm.sante.fr/tableau-marr/olanzapine</a>

## Déclaration des effets indésirables

publique.medicaments.gouv.fr

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament et toute erreur médicamenteuse avec effet indésirable auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou https://signalement.socialsante.gouv.fr/. sur Pour plus d'information sur les médicaments, consultez ansm.sante.fr ou base-donnees-

Pour plus d'information sur les médicaments, consulter ansm.sante.fr ou base-donnees-Nous vous prions de nous excuser pour la gêne engendrée par cette situation et vous assurons faire tout ce qui est possible pour réduire le délai de remise à disposition de notre médicament.

Nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, nos sincères salutations

DocuSigned by: GAJAN FERET Valérie 91A96334FCAE4E2...

Valérie GAJAN **Pharmacien Responsable Cheplapharm France**